



Körapur 689

Généralités	Technologie/Base	Polyuréthane (PU)
	Type de produit	Revêtement
	Durcissement	Réticulation par polyaddition
	Composants	Bicomposant
	Composant A (résine)	Köraclear XP 44431-001
	Composant B (durcisseur)	Köracur TH 240
	Couleur	Gris poussière
	Points forts	Particulièrement adapté pour les véhicules de transport de viande, poisson, produits frais et surgelés (testé à -30 °C)

Données techniques

Comp. A Köraclear XP 44431-001

Propriétés physiques		
Densité	1,5 g/cm ³	DIN EN 542
Couleur	gris poussière	
Paramètres et règles d'utilisation		
Température de stockage	10 °C à 25 °C	
Viscosité	12 000 mPa·s	Kö-test method 100000, 20 °C

Comp. B Köracur TH 240

Propriétés physiques		
Densité	1,23 g/cm ³	DIN EN 542
teneur en NCO	31 %	
Couleur	brun	
Paramètres et règles d'utilisation		
Température de stockage	5 °C à 35 °C	
Température d'application	15 °C à 25 °C	
Viscosité	150 mPa·s	Kö-test method 100000

mélange non réticulé

Paramètres et règles d'utilisation		
Viscosité	2 700 mPa·s	Methode d'essai Kö 100003, 20 °C

Généralités

Propriétés physiques		
Densité	1,4 g/cm ³	DIN EN 542
température de transition vitreuse	40 °C	DIN EN ISO 6721-1
Paramètres et règles d'utilisation		
Mixing Ratio (Part A : Part B) en poids	4,0 : 1,0	
Mixing Ratio (Part A : Part B) en volume	3,3 : 1,0	
Température d'application	15 °C à 25 °C	



Durcissement temps de vie en pot	40 min	Methode d'essai Kö 100172, 23 °C
Propriétés de l'adhésif durcit dureté Shore (Type D)	70	DIN EN ISO 868
Conditions d'utilisation utilisation	-160 °C à 90 °C	

Propriétés du produit

Applications	Champs d'applications	Construction Applications industrielles Transport
	Applications typiques	En temps que scellement de sol, également adapté pour l'incorporation de matériaux de sablage Revêtement de sol de camions, conteneurs, véhicules de vente, caravanes, etc
Traitement	Substrats appropriés	Alliages d'aluminium variés Alliages d'acier variés Matériaux composites variés (par exemple CFRP, GFRP) Béton Bois Autres substrats variés
	Consistance	Coulable
	Traitement préalable de la surface	Sèche Nettoyée Exempte de graisse Exempte de poussière
	Méthode d'application	Avec une spatule à dents Mélange et application manuels Déversement
	Le produit est exempt de	Solvant Plastifiant
Nettoyage	Nettoyant pour le matériel d'application	Körasolv PU
Conseils	Résistance au Rayonnement UV	Körapur 689 n'est pas résistant aux UV, une décoloration est possible.
	Tolérance à l'humidité	L'adhésif ne doit pas être en contact avant et pendant l'application avec de l'humidité
	Directives supplémentaires	Pour plus de recommandations de préparation, veuillez contacter votre représentant technique local.

Vous êtes intéressé par plus d'informations et de produits ? - Téléchargez notre application



Trailer EIMEA



Informations complémentaires

Stockage

Körapur 689 devrait être utilisé durant le temps de conservation conformément à l'unité d'emballage. La stabilité de stockage ne s'applique qu'au matériau stocké dans des conditions appropriées (contenant original fermé, température de stockage recommandée).

Sécurité

Veuillez lire les fiches de données de sécurité et étiquettes de chaque produit avant utilisation. Les règles de sécurité en vigueur doivent être prises en compte.

Préparation

Sur certains supports, le recours à un traitement mécanique et/ou à un nettoyant spécifique + primaire peut s'avérer nécessaire afin d'améliorer l'adhérence. Dans ce cas, merci de vous référer au paragraphe "propriétés du produit" de cette fiche technique pour le choix du primaire adapté.

Utilisation

Pour les paramètres d'utilisation, référez-vous au tableau des données techniques. Les températures basses peuvent causer une hausse temporaire de la viscosité/consistance, ce qui a pour effet de réduire le taux d'extrusion et ralentir la réticulation.

Nettoyage

Nettoyez le matériel immédiatement après l'utilisation. Une fois durci, le produit ne peut être enlevé que mécaniquement. Les nettoyants adéquats sont listés dans le tableau de propriétés du produit. Pour de plus amples informations, merci de bien vouloir nous contacter.

Traitement des déchets

Référez-vous à la Fiche de données de sécurité (FDS) pour le traitement approprié des déchets.

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après "informations") se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement de matériaux ou de conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit, vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, (1) **la responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre **est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés**. (2) H.B. Fuller **n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive** résultant ou en rapport avec la fourniture de produits. (3) Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite, sauf si la loi le permet.